

La Citadelle, dont le terrain d’assiette est propriété de HAROPA PORT | Le Havre, est un môle portuaire d’une surface d’environ 20 ha, situé au cœur de l’interface ville – port havraise.

Le site, riche en perspectives d’aménagement et de création, nécessitait une réflexion collective, afin d’imaginer un devenir en adéquation avec les enjeux économiques et environnementaux de demain.

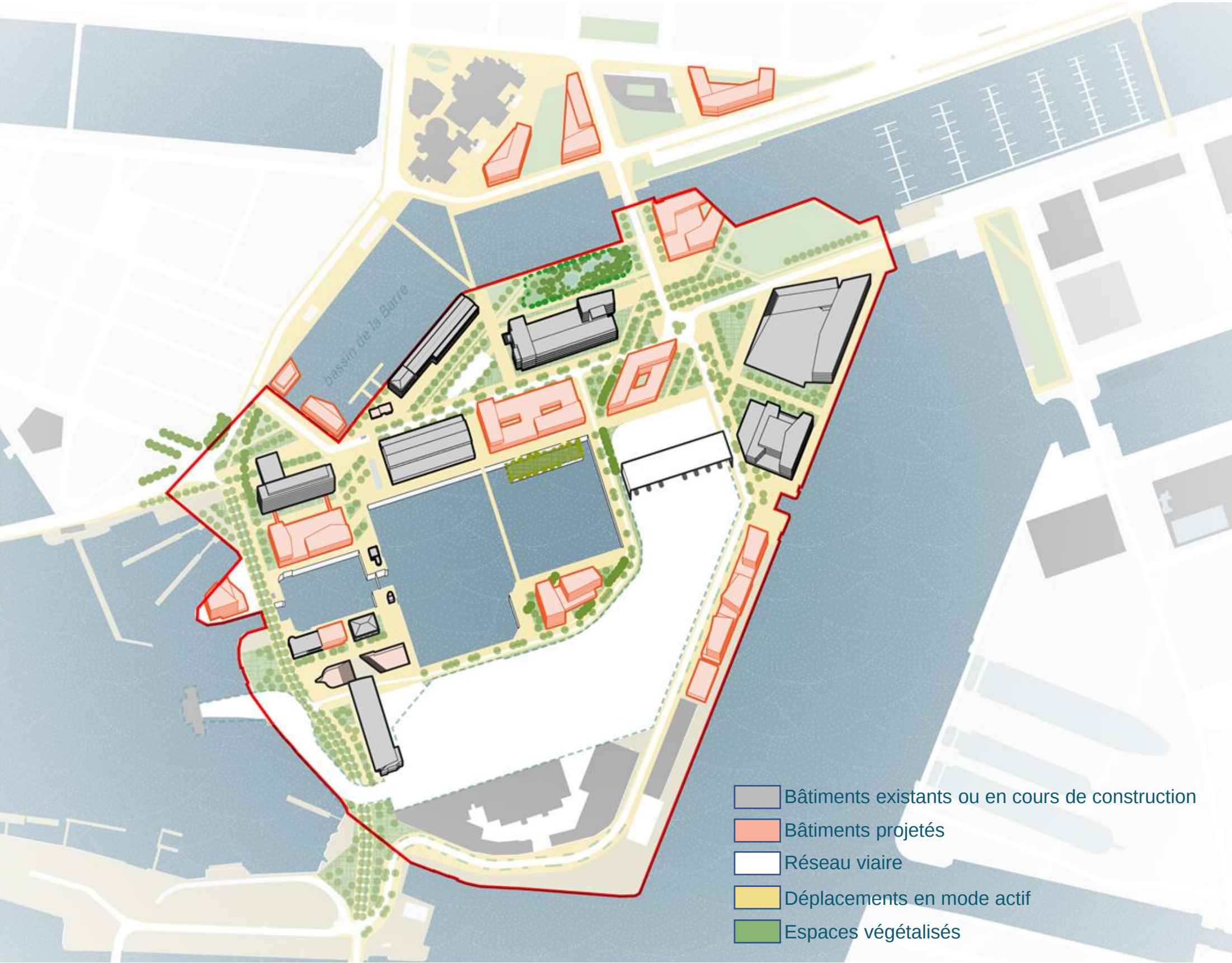
C’est donc le cadre du CPIER 1.4 qu’une étude (cofinancée à 40% par le Fonds national d’aménagement et de développement du territoire, 40% par la Région Normandie et 20 % par HAROPA PORT) a été confiée au Cabinet Richez_Associé en 2020. Ce document présente les principaux axes du plan guide proposé par le groupement en octobre 2022.

PLAN GUIDE CITADELLE



Le Cabinet d’Architecture a considéré les 6 grands objectifs suivant :

INTEGRER LE RAPPORT A L’EAU COMME UN FONDAMENTAL	INSCRIRE LE SITE DANS LES NOUVEAUX PARCOURS URBAINS	RÉVÉLER LA MÉMOIRE DU SITE	VERS UN PORT/UNE VILLE BAS-CARBONE	NOUVELLE INTÉRACTION ENTRE LA VILLE ET LE PORT	METTRE EN PLACE UNE QUALITÉ ET UN CONFORT D’USAGE
> Gestion des risques > Activation des bords à quai	> Désenclaver la Citadelle > Création de liaisons : Est-Ouest (chaussée Lamandé) et Nord-Sud (av. Lucien Corbeaux)	> Dialogue avec le patrimoine historique > Conforter les axes visuels > Identité portuaire > Une vision de futur pour la citadelle : phasage prospective	> Production d’énergie durable > Une Citadelle résiliente	> Citadelle : la vitrine du port du Havre > Nouvelles dynamiques à créer avec la ville > Mixité cohérente de la programmation	> Nouvelles ambiances et situations urbaines > Espaces public à l’échelle humaine > La place du végétal > Biodiversité



LA CITADELLE DE DEMAIN : LES PERSPECTIVES IMMOBILIERES



Une programmation **préservant toutes les activités portuaires / maritimes** et orientée vers le **développement d'activités tertiaires et économiques**

Une **présence de services et aménités/loisirs** visant à favoriser :

- la **qualité de vie** des usagers
- la poursuite du développement des **parcours**, notamment littoraux

Une **volumétrie de projet maîtrisée et raisonnée**, à l'échelle de la Citadelle et de la métropole du Havre, associée à un **phasage** qui permette un écoulement réaliste

Un **découpage** et une **organisation** des programmes et des fonctions pour permettre une **flexibilité** de développement

- *Maintien de toutes les activités utiles ou fonctionnement du port (ferry, ateliers, siège DT)*
- *Ensembles mixtes activité/ tertiaire*
- *Tertiaire mono et multi-utilisateurs*
- *Port Center*

- *Centre de services à destinations des professionnels de la mer et du fleuve*
- *Commerces de proximité*
- *Espace sportif et associatif (iso H21)*
- *Equipement culturel*

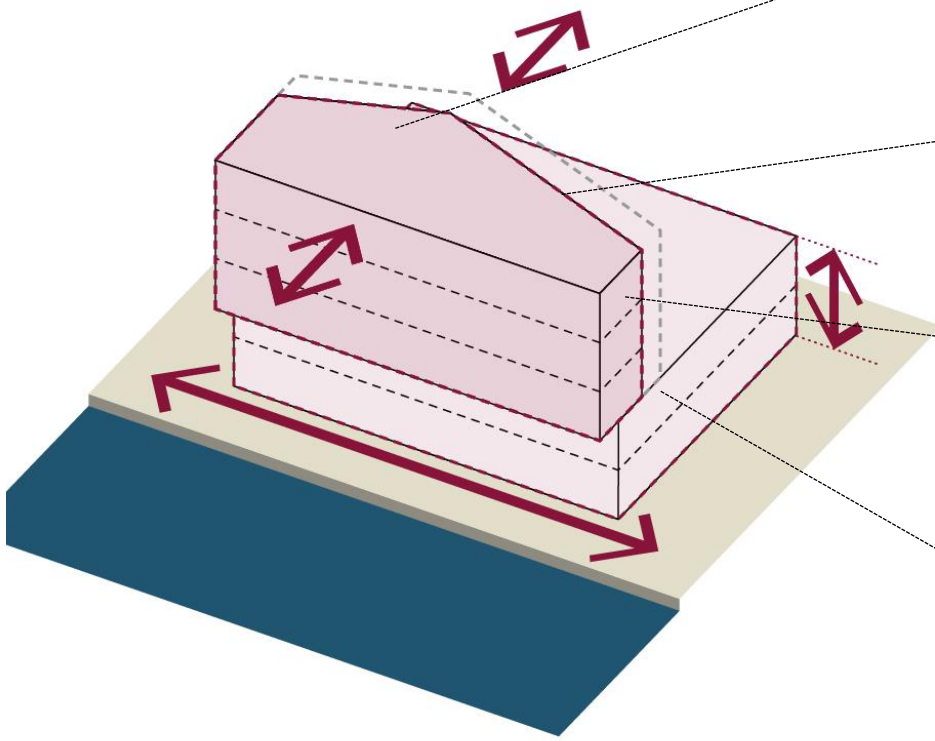
- *Environ 25.000 m² de programme*
- *Des bâtis conçus pour assurer une réversibilité des usages*
- *3 tranches / phases de développement*

- *Une dizaine d'îlots*
- *Gestion des stationnements à l'îlot, sauf pour les équipements*

LA CITADELLE DE DEMAIN : PROPOSITION DE COMPOSITIONS



Rés d'adduction d'eau / assainissement / réseaux gaz / réseaux HT et BT / réseaux secs



Détachement du socle

Les émergences se détachent du socle au travers de retraits, saillies ou des loggias par rapport le socle du bâtiment

Morphologies variées

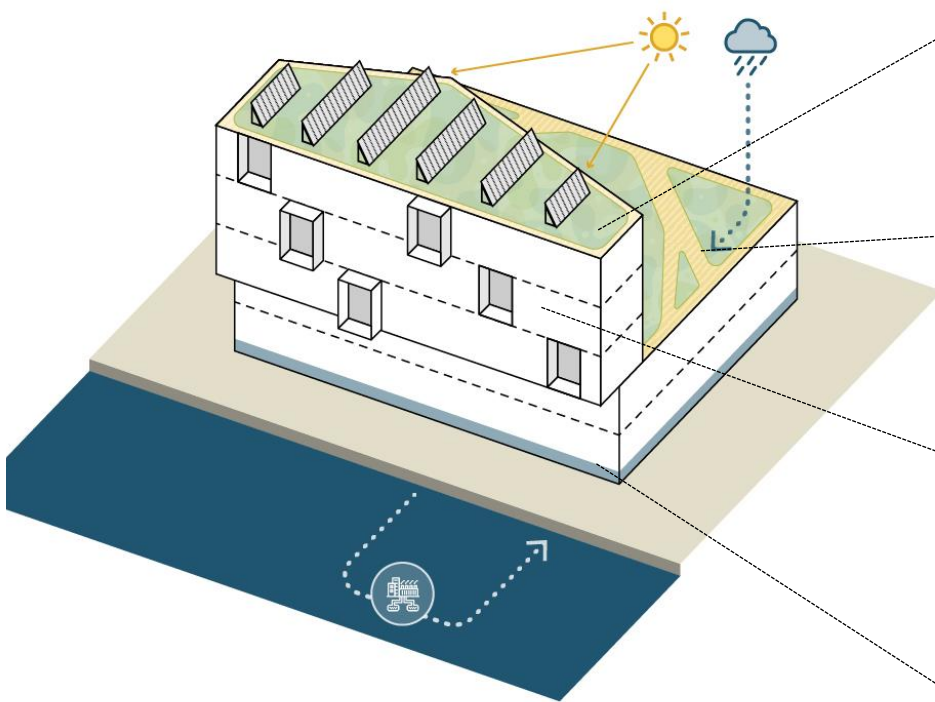
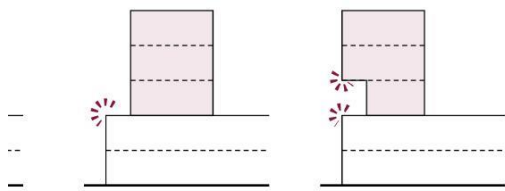
exploration formelle des émergences vers le cœur d'îlot

Émergences

Alignements avec les linéaires structurants de la Citadelle (bord à quais, av. de la Citadelle, av. Lucien Corbeaux...)

Socle

Stationnement réversible
Protection à la submersion marine
Activation ponctuelle du RDC



Toiture bioclimatique

Toiture végétalisée
Production énergie

Terrasses accessibles

Toiture socle accessible et végétalisée
Prévoir une programmation associées aux usages du bâtiment

Balcons & loggias

Protection passive
Mise en valeur des vue dégagées
Qualité des espaces en plan

Gestion de l'eau

Captation des eaux pluviales
Protection contre la submersion marine (sur-élévation du rdc, protection physique...) Thalassothermie

1. LA PROMENADE CITADELLE



matrice des espaces publics

2. D'OUEST EN EST

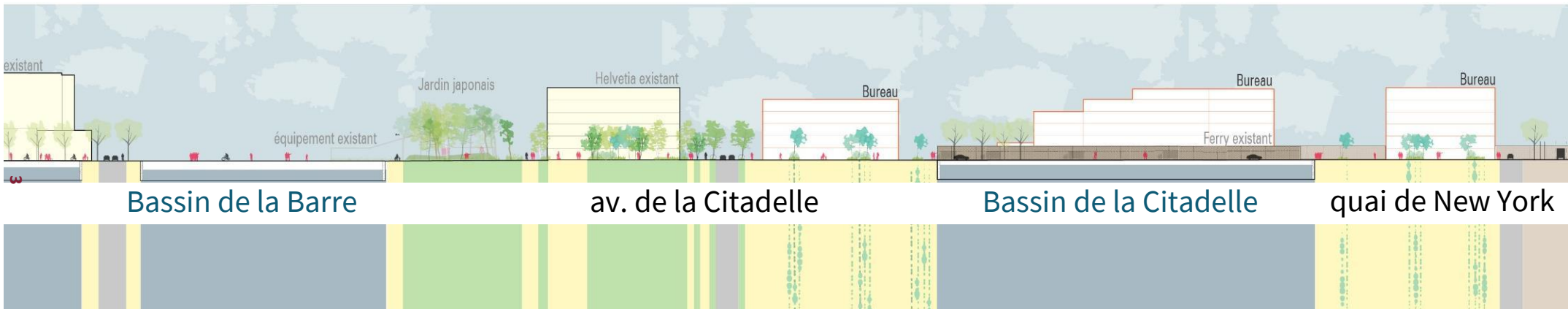


une gradation du maritime au terrestre

3. DES ESPACES PUBLICS



qui s'agrègent aux promenades de la Citadelle et de l'avant port



LA CITADELLE DE DEMAIN : VUE PROSPECTIVE

